

CONTENUS

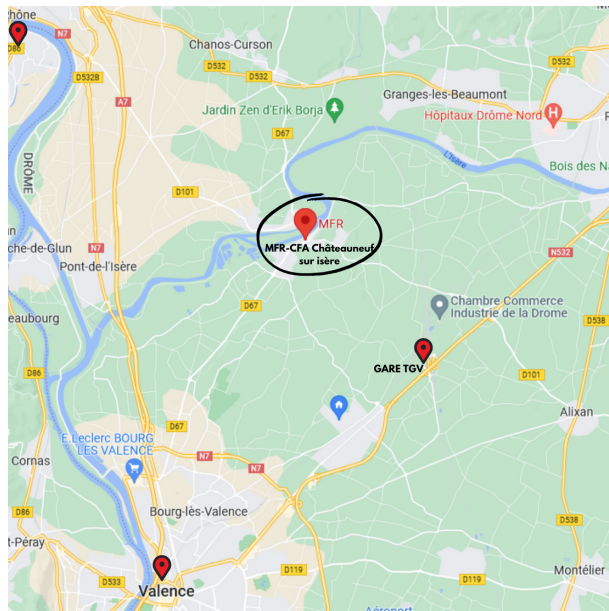
Un enseignement général : Français et Histoire géographie, Éducation morale et civique, Mathématiques et Sciences physiques, Prévention santé et environnement, Anglais, Éducation physique et sportive.
(Matières générales uniquement pour un temps de formation sur 2 ans)

Un enseignement professionnel : accompagnement de l'enfant dans ses développements, exercer son activité en accueil collectif, exercer son activité en accueil individuel.


Des travaux Pratiques : Puériculture, Cuisine, Entretien des locaux, Techniques éducatives




DEVIENS UN PROFESSIONNEL DE LA PETITE ENFANCE




Contactez-nous

 MFR - CFA de Châteauneuf sur Isère
5, Rue de la Cure
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

 04 75 71 88 00

 mfr.chateauneuf@mfr.asso.fr

 www.mfr-chateauneuf.fr

Retrouvez nous sur :



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES



FORMATION PAR ALTERNANCE ET
APPRENTISSAGE À CHÂTEAUNEUF SUR ISÈRE

CAP AEPE

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF
PETITE ENFANCE

OBJECTIFS

Former un professionnel compétent pour assurer en structure collective ou à domicile l'accueil, l'éveil, l'éducation et le confort du jeune enfant (2,5 mois à 6 ans) ainsi que l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie.

Obtenir un diplôme de niveau III (nomenclature européenne) délivré par l'Éducation Nationale.

STATUTS

Plusieurs statuts possibles :

- Salarié en contrat d'apprentissage (1 an ou 2 ans) : dans une structure de la petite enfance. Il est rémunéré selon son âge et son année de formation jusqu'à 61 % du SMIC

- Stagiaire, avec un financement privé : 2 stages différents par an dans des structures collectives de la petite enfance (sous réserve de places disponibles).

DURÉE

La formation est conduite en alternance sur 2 ans, avec chaque année 13 semaines à la MFR et le reste du temps en entreprise.

Pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au CAP, et après entretien avec les responsables de formation, la formation peut être conduite sur 1 année.

DÉBOUCHÉS

Les emplois se trouvent en établissements d'accueil du jeune enfant (multi-accueil, crèche collective, micro-crèche, ...), en école maternelle, en accueil collectif de mineurs, à son domicile ou à celui des parents, en maison d'assistants maternels....

Des rencontres avec les parents ou responsables ont lieu régulièrement afin de suivre l'avancement des projets de l'élève.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un niveau minimum de 3ème
- Être âgé de 15 ans à l'entrée en formation
 - Rencontrer les responsables de la formation lors des réunions d'information.
 - Constituer un dossier scolaire pour les statuts stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF) pour les apprenti(e)s.

Épreuves terminales sous statut stagiaire

FRAIS DE FORMATION

Pris en charge :

- Par Le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) ou les OPCO, pour les salariés
- Par les stagiaires, pour les statuts privés



uniformation

